



Le numéro 12 de la *Revue Roumaine d'Études Francophones* invite à une réflexion autour de l'hybridité et des métamorphoses qui lui sont associées, concepts qui ont refait surface ces derniers temps. Regroupés selon les deux axes traditionnels de la revue – littérature et linguistique –, les articles réunis dans ce recueil interrogent ces concepts sous différents aspects, laissant voir continuités, discontinuités, permanences, ruptures, renouveau dans leurs approches.

Si le couple conceptuel hybridité-métamorphoses traverse époques, disciplines, thématiques, approches épistémologiques, les articles recueillis rendent compte de la manière dont le questionnement autour de cette problématique complexe permet d'établir des corrélations, de proposer des constantes, de fournir des instruments d'investigation pour mieux appréhender phénomènes littéraires, manifestations culturelles et pratiques langagières.

Cristina PETRAȘ

ISSN 2065-8087



HYBRIDITÉ ET MÉTAMORPHOSES

Revue Roumaine d'Études Francophones No. 12/2020

Revue Roumaine d'Études Francophones

No. 12/2020

Publication annuelle de l'Association Roumaine des Départements
Universitaires Francophones (ARDUF)

HYBRIDITÉ ET MÉTAMORPHOSES

 JUNIMEA

Hétérolinguisme et onomastique dans la poésie d'expression ivoirienne

Alfred N'Dri KOUAMÉ¹

Introduction

« Le langage m'apparaît comme le fait culturel par excellence » (Charbonnier, 1961 : 183-184). Cette affirmation de Claude Lévi-Strauss dans un entretien avec Charbonnier démontre l'importance du langage, et partant, de la langue. En effet, dans le contexte africain, l'un des problèmes qui se pose lorsque l'on parle de littérature est celui de la langue. Et certainement, la question qui se pose aux écrivains africains est de savoir « dans quelle langue écrire » (D'Alfonso, 2000 : 76). Au début de la littérature écrite en Afrique, les écrivains avaient pour souci de respecter les canons esthétiques occidentaux. Ce souci allait de pair avec une parfaite maîtrise de la langue française en ce qu'elle a de règles syntaxiques et sémantiques. Mais, de plus en plus, pour affirmer leur originalité, les écrivains africains adoptent une écriture qui se caractérise par une double démarche. En effet :

« D'une part, ils accaparent la langue française qu'ils africanisent ; d'autre part, ils écrivent en français mais produisent parfois des ouvrages dans leurs langues maternelles » (Kifungwasi, 2020 : 8).

Ces écrivains africains étant séparés par leurs aires géographiques, leurs traditions culturelles et leurs expériences historiques, aussi bien personnelles que collectives, leurs textes ne

¹ Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte-d'Ivoire.

peuvent que refléter ces différences, même s'il est vrai que « tous font une littérature de l'éveil » (Kola, 2005 : p. 9).

Fer de lance (Zadi, 2002) et *D'éclairs et de foudre* (Adiaffi, 1980) manifestent des créations lexicales sous la forme de l'hétérolinguisme et d'une pratique onomastique qui apparaissent comme des vecteurs de l'identité culturelle et sociale ivoirienne, au-delà de l'identité africaine. Comment la langue française s'articule-t-elle, dans ces textes, avec les langues locales ivoiriennes ? Quelle est la signification des mots, quelles sont leurs fonctions et leurs relations dans la langue ? Quelle est la poésie singulière que leur écriture nous donne à voir ? À quoi répond le choix de cette écriture hybride dans laquelle les langues et cultures ivoiriennes sont mises en lumière ?

Dans une perspective lexicologique et postcoloniale, cette étude vise à montrer comment, par le travail de réinvention et de réappropriation de la langue dans leurs œuvres, les poètes Jean-Marie Adiaffi et Zadi Zaourou, en s'affranchissant des canons esthétiques classiques, contribuent à l'expression de la culture et de l'identité ivoirienne. Aussi, nous intéresserons-nous aux diverses langues locales convoquées dans ces textes, aux traces culturelles qu'elles portent et à leur mode de combinaison avec la langue française. Nous étudierons également l'onomastique convoquée par les poètes pour analyser ses portées référentielles, symboliques et identitaires.

1. De la poésie de l'hétérolinguisme dans *Fer de lance* et *D'éclairs et de foudre*

Les rapports entre les écrivains africains de façon générale et la langue française ont fait l'objet de diverses analyses dont l'une des plus pertinentes est celle de Jean-Marc Moura. En conclusion à sa présentation des travaux de R. Grutman sur l'hétérolinguisme dans le roman québécois du XIX^e siècle, il explique que loin d'être propre au XIX^e siècle canadien, l'hétérolinguisme investit l'ensemble des textes postcoloniaux dont il est l'une des marques les plus caractéristiques (2013 : 78). Selon Grutman (2019 : 60), l'hétérolinguisme est :

« (...) La présence dans un texte d'idiomes étrangers, sous quelque forme que ce soit, aussi bien que de variétés (sociales, régionales ou chronologiques) de la langue principale ».

Si, de façon générale, l'hétérolinguisme peut être envisagé dans le champ textuel africain sous divers angles (les langues et les niveaux de langue des personnages, les citations en langues locales, les emprunts, les rapports de force entre les langues en contact, en l'occurrence la langue française et les langues locales africaines, etc.), Moura (2013) nous fait découvrir quatre formes de rapport entre les écrivains africains et la langue française.

La première forme s'exprime dans la conformité aux canons linguistiques et stylistiques français en tant qu'ils sont capables de traduire explicitement les réalités locales nègres. Quant à la deuxième forme, elle se manifeste à deux niveaux : l'explication paratextuelle et la mise en contexte textuelle. Elles consistent respectivement en des notes de bas de page, un glossaire et une explication brève donnée à la suite d'un mot. La troisième forme est l'utilisation d'autres médias tels que le théâtre et le cinéma, à part le récit. La quatrième forme est le refus d'utilisation de la langue française dans la création littéraire au profit des langues locales. À ces formes d'hybridité littéraire, il faut ajouter l'interlangue – forme linguistique associant aussi bien les formes correctes qu'incorrectes de la langue d'emprunt et de la langue maternelle de l'écrivain.

Dans les textes poétiques de Z. Zadi et J.-M. Adiaffi, les formes d'hétérolinguisme se construisent à partir de termes, d'expressions en langues ivoiriennes et française rendus, d'une part, soit par des explications paratextuelles, soit par la mise en contexte textuel, c'est-à-dire métadiscusivement et, d'autre part, par l'emploi de termes en langues ivoiriennes sans aucune référence explicative et du nouchi, une forme d'interlangue. Ces formes hétérolinguistiques se concrétisent par les calques, les emprunts, les néologismes, ainsi que par les traductions. Ce choix se justifie lorsqu'on affirme que : « Le fonctionnement crucial de la langue comme vecteur du pouvoir exige de l'écriture post-coloniale qu'elle se définisse en se saisissant de la langue du centre colonisateur pour la replacer de façon

inventive dans un discours pleinement adapté au lieu colonisé » (Ashcroft, 2012 : 53).

Pour atteindre ce but, Ashcroft propose deux procédés : l'abrogation et l'appropriation. De ces procédés, l'appropriation et la recomposition de la langue du centre, en tant qu'elles s'inscrivent dans un processus de capture et de remodelage de la langue pour de nouveaux usages, ainsi que le dit Ashcroft, marquent un écart par rapport au foyer du privilège colonial. Telle semble, ici, la posture esthétique de J.-M. Adiaffi et Z. Zadi.

1.1. De la réinvention linguistique par les emprunts et les calques des langues locales ivoiriennes

On parle d'emprunt lorsque « [u]n parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou les traits empruntés sont eux-mêmes appelés emprunts » (Dubois, 1973 : 188).

Quant au calque, il est défini par Le Robert comme « [La] traduction littérale (d'une expression ou d'un mot en emploi figuré) d'une langue dans une autre ». Les calques traductionnels « [...] sont le résultat d'une double opération, la traduction littérale et la transposition en français des constructions lexico-sémantiques empruntées aux langues africaines » (Lipou, 2001 : 135).

Chez J.-M. Adiaffi et Zadi Zaourou, divers mots et expressions sont empruntés aux langues ivoiriennes dans le travail de réappropriation linguistique. Ce choix esthétique éloigne Z. Zadi et J.-M. Adiaffi de l'imitation servile du discours esthétique « dominant qui semblait jusqu'alors devoir être immuablement détenu par l'ancienne métropole coloniale, après même que son Empire avait été démantelé » (Ashcroft, 2012 : 8).

1.1.1 De l'emprunt de termes en langues ivoiriennes et leurs explications paratextuelles

Fer de lance et *D'éclairs et de foudre* apparaissent comme le cadre d'expression de particularités linguistiques qui les mettent dans une « posture d'opposition et de contre discours » (Ashcroft, 2012 :

9). Elles mettent en lumière les langues, et partant les micro-cultures ivoiriennes. En effet, dans ces textes poétiques, des expressions ou groupes de mots se construisent du point de vue sémantique par un emploi simultané du français et des langues locales ivoiriennes.

Chez Z. Zadi, cette concomitance des langues ivoirienne et française se construit au moyen d'emprunts de mots locaux que le poète traduit en français par des notes paratextuelles. Nous notons, par exemple, les termes bété *bissa* et *Pédou* traduits respectivement comme « queue d'animal magnifiquement travaillée que tient un chef, un artiste quand il est dans l'exercice de sa fonction (...) » (Zadi, 2002 : 19) et « une sorte de flûte de Pan jouée par les paysans du pays Djibouo, en Côte d'Ivoire » (Zadi, 2002 : 22).

Comme on le voit, le texte est, à dessein, parsemé de termes issus du terroir bété de Côte d'Ivoire, qui donnent l'impression d'un panorama culturel que découvre et visite le lecteur. Cette mise en valeur des termes des micro-cultures ivoiriennes transpire d'une affirmation identitaire dont l'appropriation linguistique à l'œuvre constitue une parfaite expression. Par ailleurs, tout porte à penser que le poète, en recourant davantage à sa langue maternelle, exprime l'incapacité de la langue française à traduire efficacement l'imaginaire, les réalités culturelles ivoiriennes. Comment traduire une réalité de Noir avec des mots de Blancs ? Il semble épouser la posture de Senghor dont les propos nous sont rappelés par Chevrier en ces termes : « Comment concevoir une littérature indigène qui ne serait pas écrite dans une langue indigène ? » (Chevrier, 1999 : 210). Plus loin, il répond : « où trouver une plus authentique expression de cette civilisation si ce n'est dans les langues et civilisations indigènes » (p. 210).

Cela est d'autant plus justifié qu'aucune langue, fût-elle celle du colonisateur, ne peut arriver à porter l'âme d'une autre. En clair, certaines expressions en langue locale ne peuvent être traduites de façon parfaite par une autre langue sans que celles-ci ne perdent en chemin, saveur et profondeur. En effet, chez Z. Zadi, cette réalité linguistique se perçoit aussi dans l'emploi particulier des interjections dans des langues ivoiriennes, en l'occurrence le bété, le baoulé et l'akyié.

Les poètes empruntent des interjections aux langues ivoiriennes, qu'ils intègrent à leurs textes poétiques. Par ces interjections, Zadi fait entrer les structures de l'oralité ivoirienne dans le texte écrit. Nous relevons ainsi les interjections bété *yééké* et *béobé* traduites en notes paratextuelles respectivement comme « une interjection bété qui exprime une surprise teintée d'indignation » (Zadi, p. 66), et « une interjection bété qui signifie c'est si vrai » (Zadi, p. 92).

Nous remarquerons la précision dans ces notes infrapaginales qui insistent de façon régulière sur l'origine ivoirienne de ces expressions, comme si leur seule présence dans le texte ne suffisait pas à l'ancrer dans la culture ivoirienne, et partant, à en exprimer l'identité. L'intégration de ces mots des langues ivoiriennes dans le texte poétique apparaît comme une forme d'affirmation linguistique et une façon de déconstruire la vision du monde occidentale.

Ces mots des langues ivoiriennes remplissent, en réalité, une fonction métonymique ; au-delà des mots, ce sont les micro-cultures ivoiriennes, et partant la culture et l'identité ivoirienne qui sont mises en lumière.

1.1.2. L'appropriation linguistique par le calque de mots et expressions en langues ivoiriennes

Dans *D'éclairs et de foudre* et *Fer de lance*, l'intégration de mots et expressions issus du nouchi donne une belle illustration de l'hétérolinguisme concrétisé par le calque. En effet, le nouchi se construit à partir de formes correctes et incorrectes des langues étrangères et de la langue maternelle du locuteur. Le terme nouchi signifie :

« Poils de nez. Il vient du fait que cette langue était parlée par les brigands de la cité, des gaillards velus et bien bâtis » (Binet, 2002 : 33).

Il se définit aussi comme :

« Une langue qui utilise sur des structures syntaxiques de langues négro-africaines, des mots français pour lesquels la relation signifiant-signifié a parfois changé » (Kouamé, 1982 : 131)

Ce langage se compose de termes en langue française et fonctionne suivant les structures grammaticales des langues ivoiriennes. Le nouchi se caractérise également par l'emploi d'images et d'expressions vives, par la création de mots nouveaux, et s'inspire de l'actualité et des faits de société. Aussi la saisie d'un mot nouchi exige-t-il de recourir au contexte historique qu'il convoque implicitement. Considéré comme une invention de la jeunesse, selon H. D. Okomba (2009), le nouchi manifeste un lien avec le zouglou, l'une des créations culturelles ivoiriennes, comme le souligne Y. Konaté (2002). Cette interlangue apparaît comme :

« Un contre-pied du système d'éducation de l'empire colonial qui instaure comme norme une version "standard" de la langue métropolitaine, et marginalise toutes les "variantes" considérées comme impures » (Ashcroft, 2012 : 20).

Fer de lance se veut un canal d'expression d'un langage particulier qui manifeste, ici également, son lien avec le zouglou comme en témoignent ces fragments de vers :

« Mais pourquoi donc, fils de Maia !
[...]
Pourquoi imposes-tu comme co-épouse à la lèpre la folie
Rageuse qui affole les foules et meurtrit davantage
Le cœur frigidé des p'tits vieux au regard de feux et dont la
Pomme d'Adam libère en Zouglou de jour
comme de nuit ? » (Zadi, 2002 : 161-162).

Ou encore :

« La guerre qui "libère" sa part de Zouglou » (Zadi, 2002 : 164).

L'expression *libérer en zouglou* ne relève pas du français académique. Et les guillemets que le poète utilise témoignent bien

qu'il s'agit ici d'un emploi particulier. Cette expression se compose du verbe nouchi *libérer en* qui signifie « danser » et du substantif *zouglou* qui renvoie à « un rythme révolutionnaire ivoirien, un genre musical, un art de la parole » (Zadi, p. 11). Ceci pour figurer le mouvement que fait la pomme d'Adam du vieux, et que le poète compare aux mouvements faits dans l'exécution des pas de Zouglou. Mais au-delà de cet emploi, c'est la misère sociale que le poète met en exergue dans l'emploi du terme *zouglou*.

Cette analyse se comprend quand on sait que ce mot, eu égard à son contexte d'émergence, se donne à voir non seulement comme l'expression de la souffrance estudiantine et de la population ivoirienne dans son ensemble, mais encore de la dénonciation des abus des gouvernants. Dans ces vers, l'expression de cette misère apparaît dans le champ lexical constitué des mots comme *lèpre, folie, guerre*. De ce point de vue, les vers « Le cœur frigide des p'tits vieux au regard de feux et dont la Pomme d'Adam libère en Zouglou de jour comme de Nuit » pourraient traduire la souffrance que vivent quotidiennement les populations ivoiriennes.

Par ailleurs, cette expression fait une entorse aux règles grammaticales et sémantiques de la langue française. Elle doit être lue comme une forme de déconstruction des structures du pouvoir de la grammaire et de la sémantique française. Quant au deuxième fragment de vers « la guerre qui libère sa part de Zouglou », il pourrait signifier : « la guerre qui crée sa part de misère, de souffrance ». Le poète Zadi, en nous livrant ses vers avec ses mots du nouchi et l'allusion au Zouglou, montre non seulement la contiguïté du Zouglou et du nouchi, mais aussi la capacité de ces mots nouveaux à donner du sens au texte poétique tout en l'ancrant dans la culture ivoirienne.

Outre ces mots et expressions issus du nouchi, le calque se construit par la convocation d'expressions et termes en langue française qui sont, en réalité, une transposition de termes et expressions en langues locales. En effet, quand Z. Zadi écrit : « derrière l'arbre il s'est caché » (p. 68), il transcrit littéralement une expression tirée de la parole du tambour akan qui signifie « il est mort ». Cette expression ivoirienne sert à annoncer la mort des dignitaires, des rois, de façon à dédramatiser l'événement. C'est

aussi le cas de l'expression « Ah ! Soleil dominons ». Cette expression, selon Z. Zadi est la traduction littérale en français de :

« La parole de triomphe en langue bété par laquelle le poète paysan Gbazza Madou Dibéro terminait toujours chacun de ses poèmes pour rappeler sa suprématie sur tous les autres Poètes » (Zadi, 2002 : 21).

Ce choix d'écriture qui met en exergue les langues de Côte d'Ivoire donne aux textes poétiques la saveur et, surtout, toute la coloration locale.

1.2. La réinvention linguistique par l'emploi de termes ivoiriens non traduits et termes ivoiriens traduits ou expliqués

Dans *Fer de lance* tout comme dans *D'éclairs et de foudre*, les poètes emploient des termes issus des langues ivoiriennes. Si certains d'entre eux sont expliqués, d'autres ne sont suivis d'aucune référence qui les explique. Le procédé de la non-traduction des mots en langues ivoiriennes n'est pas fortuit. En effet :

« La technique de fidélité lexicale sélective qui laisse certains mots non traduits dans le texte est un procédé plus largement utilisé pour véhiculer le sentiment d'une particularité culturelle. Un tel procédé ne sert pas seulement à marquer la différence entre cultures mais aussi à illustrer l'importance du discours dans l'interprétation de concepts culturels. (...) L'usage de mots non traduits signifie clairement que la langue qui informe réellement (les textes poétiques) est une Autre langue » (Ashcroft, 2012 : 83).

Dans ce fragment de vers extrait *D'éclairs et de foudre*, nous remarquerons que certains mots sont issus des langues ivoiriennes :

« De l'igname
De l'aloko, de la banane
Du foutou
De l'attiéké (...) » (Adiaffi, 1980 : 47-48).

En effet, dans ces vers, le poète convoque des termes comme *aloko*, *foutou*, *Attiéké*, issus des langues ivoiriennes. Ce choix lexical dérouté le lecteur étranger à la culture ivoirienne dans la mesure où ces mots ne sont suivis d'aucune explication, ni en termes de note de bas de page, ni en termes de notes métalinguistiques.

C'est aussi le cas du terme *ôdwapayi* chez Z. Zadi (p. 64). Les poètes semblent avoir laissé au contexte et aux connaissances culturelles du lecteur le soin d'aider à leur compréhension. Cela est d'autant plus évident qu'une bonne connaissance de la culture culinaire de la Côte d'Ivoire et du terroir bété semble nécessaire à la bonne compréhension de ces mots. Cette stratégie participe clairement de l'expression de l'identité ivoirienne.

Dans *D'éclairs et de foudre*, l'explication de termes en langues ivoiriennes, par les notes infrapaginales, est quasi inexistante. Ici, le poète traduit ou explique les termes des langues ivoiriennes en langue française suivant le mode du dédoublement pléonastique. Selon G. Mounin la traduction est « le passage et ce n'est que le passage du sens d'un texte d'une langue dans une autre » (Mounin, 1963 : 23). Ce phénomène de traduction comme passage ou transposition dans un autre système linguistique et culturel se lit ici par le procédé du dédoublement pléonastique. En effet, dans le texte poétique d'Adiaffi, l'on peut lire :

« Par le tam-tam sacré ATTOUNGBLAN à la voix funèbre de mort...
M'est parvenu ceci
Frappe-moi ça balafon » (Adiaffi, 1980 : 28).

Ou encore :

« ...Hommes du village Comoéti au bout du fleuve Comoé parlez ! »
(Adiaffi, 1980 : 28).

Dans ces deux extraits de poème, Adiaffi emploie des termes en langues ivoiriennes et en français sous la forme du dédoublement pléonastique. Par ce procédé, le poète met côte à côte, sans rompre la logique grammaticale de la phrase, un terme en langue ivoirienne,

notamment l'agni ou le baoulé, et un terme français qui renvoient à un même signifié. Ainsi dans le groupe de mots « tam-tam sacré ATTOUNGBLAN », nous relevons le terme akan *Attoungblan* contigu au groupe nominal en français *tam-tam sacré* qui le signifie.

Par ailleurs, dans le dernier vers cité, l'expression « au bout du fleuve Comoé » n'est que la traduction du terme *Comoéti* en langue agni. En effet, le terme *Comoéti* se compose de deux parties *Comoé* (le nom du fleuve) et *ti* qui signifie « tête » ou « le bout, la fin » en langue baoulé ou agni de Côte d'Ivoire. Outre les traductions ou non-traductions de mots, l'hétérolinguisme se lit chez J.-M. Adiaffi et Z. Zadi par l'emploi de divers néologismes. Ceux-ci se construisent sous la forme de la composition telle que décrite par Moura.

1.3. La création de mots nouveaux par la composition

« On appelle néologisme tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue, ou toute acception nouvelle d'un mot déjà ancien » (Dubois, 1973 : 335). Il se conçoit aussi comme « (...) la production d'unités lexicales nouvelles, soit par apparition d'une forme nouvelle, soit par apparition d'un sens nouveau à partir d'un même signifiant » (Marcellesi, 1974 : 95). Chez J.-M. Adiaffi et Z. Zadi, les néologismes se construisent sur le mode de la composition telle qu'on peut le voir dans des expressions comme « Gôpé-la guêpe maçonne » (Zadi, p. 68), « Zogehi-le caméléon » (Zadi, p. 22), « Zoukou-la chenille ! » (Z. Zadi, p. 74). Dans ces expressions, l'on note que le poète use à la fois des termes en langue bété qu'il lie au moyen du tiret à un terme français qui est son synonyme en langue française pour composer un mot nouveau.

En outre, lorsque le poète Zadi évoque des expressions comme « le palais bwagny », « Yam-la Coquette », il fait allusion respectivement, au palais de Houphouët-Boigny et Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d'Ivoire. Dans l'expression « palais bwagny », le mot *Bwagny*, l'une des composantes du nom du premier président de la Côte d'Ivoire subit une modification morphologique, la forme consacrée étant *boigny*.

Dans cet exemple, la composition de l'expression se fait sans le trait d'union. Quant à l'expression « Yam-la coquette », elle est

formée du terme *Yam* construit à partir des trois premières lettres du mot *Yamoussoukro*, relié au mot *Coquette* par le moyen du trait d'union. Ce second terme du néologisme *Yam-la coquette* apparaît ici comme un qualificatif de *Yam* et rappelle, à propos, la beauté avérée des infrastructures architecturales et routières de Yamoussoukro.

Ces néologismes situent le poème dans une aire géographique connue, en l'occurrence la région du centre de la Côte d'Ivoire, et laissent percer la charge politique et historique du texte.

2. L'onomastique comme référence et symbole identitaire dans *D'éclairs et de foudre* et *Fer de lance*

La littérature ne peut se démarquer de la réalité, c'est-à-dire de son contexte, comme le démontrent Barthes *et al.* (1982). Pour eux, la littérature doit mettre le lecteur en contact avec le monde tel qu'il se présente. Aussi la littérature ivoirienne, et partant, la poésie ivoirienne, se donne-t-elle à lire comme un reflet de l'âme, de l'identité de la Côte d'Ivoire, dans la mesure où elle se fait le canal d'expression de sa culture. Celle-ci se laisse percevoir au niveau de la langue, surtout, au niveau des référents culturels.

Il s'agit là essentiellement de marqueurs onomastiques ayant une fonction référentielle et symbolique. Les poètes empruntent des noms de personnes, de lieux géographiques de leur terroir d'origine. Selon Guillorel (2012 : 11-50), les sciences onomastiques se constituent de plusieurs catégories de noms propres. Si les toponymes et les anthroponymes ont longtemps été ses deux principales catégories, aujourd'hui, l'onomastique couvre des domaines très divers tels que les noms d'animaux, les noms d'objets, etc. Chez Z. Zadi et J.-M. Adiaffi, les noms de lieux, de fleuves, de personnes, de mets, d'instruments de musique traditionnels, de danse sont évocateurs.

Fer de lance, par exemple, donne à lire des noms de lieux géographiques comme élément d'ancrage socioculturel. Ces lieux géographiques connus peuvent être saisis et localisés dans une région donnée. L'ancrage socioculturel par les lieux géographiques se fait à partir des indices lexicaux que sont les noms de villes, de villages, de

montagnes qui renvoient à la Côte d'Ivoire. Ainsi, divers noms situant le lecteur dans une région donnée de la Côte d'Ivoire circulent dans tout le texte poétique. Il s'agit, entre autres, de : *Mont Nimba*, *Comoé*, *Yacolo*, *La forêt de Tai*, *Nawa*. Ce dernier nom nous rappelle les chutes du Nawa à Soubré en Côte d'Ivoire. Elles sont :

« Un lieu sacré aussi bien pour les Bété, les Bakoué, les Néyo, les Kroumen que pour toutes les autres ethnies Krou, peuples du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire » (Zadi, 2002 : 50).

La récurrence de tous ces noms nous plonge dans l'univers culturel bété, terroir du poète. Chez Adiaffi, l'évocation de noms de lieux géographiques ivoiriens est plus rare. Les quelques noms évoqués renvoient à la Comoé, le nom de l'un des quatre fleuves de la Côte d'Ivoire, qui constitue pour les peuples Agni de l'est de la Côte d'Ivoire, d'où est natif le poète, un fleuve sacré à fort dose de symboles. Le nom *Comoé* symbolise un lieu de sacrifice, mais aussi un lieu de souffrance comme en témoignent ces propos du vieux nègre pendu :

« Regardez ma main ciselée, c'est une bille d'acajou qui me l'a arrangée de cette façon aux temps heureux de triste mémoire où je travaillais dans une exploitation forestière de la Comoé » (Adiaffi, 1980 : 60).

Le vieux nègre rappelle ici, avec ironie, les moments difficiles des travaux forcés endurés par les peuples africains, en général, mais de façon singulière, ceux de Côte d'Ivoire, dont ceux de la région du fleuve Comoé, caractérisée par sa forêt luxuriante. Les textes poétiques laissent apparaître d'autres référents socioculturels qui renvoient aux traditions, aux instruments de musique, à la gastronomie, aux noms de personnes qui les ancrent dans l'espace culturel ivoirien. En effet, ils évoquent des anthroponymes qui ressortent du terroir d'origine de chacun de leur auteur.

Ainsi, tous les noms de personnes comme *Akissi*, *Ama*, chez Adiaffi, *Séri*, *Gbazza Madou Dibéro* et tous les autres noms qui constituent l'arbre généalogique dont se réclame le poète Zadi sont

poétisés dans ces textes. Tous ces noms, pour ne citer que ceux-là, nous introduisent dans l'univers culturel Bété et Agni de Côte d'Ivoire. Ces œuvres mettent également en exergue les particularités culinaires ivoiriennes par l'évocation des noms de mets comme *aloko*, *attiéké*.

Par ailleurs, les poètes font résonner leurs textes du nom d'instruments traditionnels de musique. Ainsi, dans *D'éclairs et de foudre*, sont convoqués de nombreux instruments de musique dont les noms nous sont donnés dans les langues ivoiriennes. Il s'agit du mot *attounghlan* qui désigne le tam-tam parleur dans la langue agni, langue maternelle du poète Adiaffi. Zadi, quant à lui, fait vibrer son texte d'instruments traditionnels tel le *dôdô*, qui est l'appellation bété de l'arc musical comme on peut le voir ici :

« Vibre Dôdô
Que je dévore ma part de sente
Roucoule Dôdô
(...)
Ah ! Rugis mon arc d'étranges veillées » (Zadi, 2002 : 59).

Outre les noms des instruments de musique, Zadi met en exergue un nom de danse du terroir bété :

« Dansez, femmes du Yacolo
(...)
Dansez sur mesure la danse étrange de la mort
Kwali
Kwali
(...) » (Zadi, 2002 : 119).

Le poète, en employant le terme bété *Kwali*, nous rappelle la danse rituelle de possession du terroir bété et toute la symbolique qu'elle infère. L'emploi particulier des noms de personnes, de lieux, etc., à forte fonction référentielle et symbolique, en ancrant les textes dans les micro-cultures de Côte d'Ivoire, participe non seulement de la réappropriation de la langue, mais aussi de l'expression de l'identité ivoirienne.

Conclusion

L'analyse de *Fer de lance et D'éclairs et de foudre* donne à voir un travail particulier d'appropriation et de réinvention de la langue. Les poètes intègrent dans leurs textes des termes issus des langues locales ivoiriennes qui sont expliqués ou non. Dans ces œuvres, la langue française subit des variations stylistiques et syntaxiques de par ses rencontres avec les langues ivoiriennes convoquées.

Ainsi, les termes en français sont suppléés par des mots locaux en vue de porter l'inspiration des poètes ivoiriens, qui transpire des cultures et identité de la Côte d'Ivoire. Par les mécanismes de l'emprunt, du calque, des traductions et de la néologie, les poètes colorent leurs textes de divers termes des langues ivoiriennes, et partant de la culture ivoirienne.

Par ailleurs, l'expression ivoirienne des poètes est marquée également par l'évocation de noms renvoyant aussi bien à des espaces culturels locaux, des danses traditionnelles, des mets de la gastronomie locale, des instruments traditionnels de musique qu'à des noms de personnes. Ce traitement particulier de l'onomastique contribue à ancrer les textes dans les micro-cultures ivoiriennes. Si ces référents culturels et langues tendent à consacrer l'expression et l'identité ivoiriennes de ces poètes, certains indices nous donnent à voir toutefois leur ouverture sur les autres cultures, sur le monde.

Bibliographie

- Ashcroft, Bill, Griffiths, Gareth, Tiffin, Helen, *L'empire vous répond, théorie et pratiques des littératures post-coloniales*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2012.
- Adiaffi, Jean-Marie, *D'Eclairs et de foudres, chant de braise pour une liberté en flammes*, CEDA, Abidjan, 1980.
- Barthes, Roland, Bernani, Leo, Hamon, Philippe, Watt, Ian, *Littérature et Réalité*, Paris, Seuil, 1982.

- Binet, Stéphanie, « Magic System, gloire du Zouglou », *Libération*, 30 novembre 2002.
- Charbonnier, Georges, *Entretiens avec Lévi-Strauss*, Paris, Plon, 1961.
- Chevrier, Jacques, *La littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1999.
- D'Alfonso, Antonio, *L'autre Rivage*, Montréal, Éditions du Noroît, 2000.
- Dubois, Jean *et al.*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 1973.
- Ducrot, Oswald, Todorov, Tzvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1979.
- Grutman, Rainier, *Des langues qui résonnent : hétérolinguisme et lettres québécoises*, Paris, Classiques Garnier, coll. Bibliothèques francophones. Série Littérature québécoise, 2019.
- Guillourel, Hervé, « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politiques de la toponymie et de l'anthroponymie », *Droit et cultures*, 64, 2012, p. 11-50.
- Kifungwasi, Kufwand Arlette, *L'interculturalité et l'hétérolinguisme dans les œuvres romanesques de Paul Lomami-Tshibamba et Henri Lopes*, Littératures. Université de Lorraine, Katholieke Universiteit Leuven 2020. Français. NNT: 2020LORR0100. tel-02989129.
- Kola, Jean-François, *Identité et Institution de la littérature en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université de Limoges et d'Abidjan-Cocody, 2005.
- Konate, Yacouba, « Génération Zouglou », *Cahiers d'études africaines*, n°168, 2002.
- Lipou, Antoine, « Normes et pratiques scripturales africaines », *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ? IX^e sommet de la francophonie*, Beyrouth, Agence universitaire de la Francophonie, 2001, p. 129-143.
- Marcellesi, Christiane, « Néologie et fonctions du langage », *Langages*, 36 (La néologie lexicale), 1974.
- Mounin, Georges, *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963.
- Moura, Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 2013.
- N'guessan, Kouamé, « Le maquis abidjanais, un lieu de restauration ou de conscientisation ? », *Kasa Bya, Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de sociologie*, 1, 1982, p. 7-14.
- Okomba, Herman, Deparice, *Le Zouglou dans l'espace public en Côte d'Ivoire 1990-2007*, Thèse de doctorat, Université du Québec, Montréal, 2009.

- Soro, Solo, « Zouglou et nouchi, les deux fleurons pervertis de la culture urbaine », *Africultures*, 56, 2003, p. 121-129.
- Suchet, Myriam, *L'Imaginaire hétérolingue : ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*, Paris, Garnier, 2014.
- Zadi, Zaourou Bernard, *Fer de lance*, Abidjan, NEI/Editions Neter, 2002.